

MAN
DAR
iNE

LA SICAV DE PARTAGE PORTEURS D'ESPÉRANCE

FONDATION SAINT-IRÉNÉE



FONDATION
SAINT-IRÉNÉE



PORTEURS D'ESPÉRANCE

LA SICAV PORTEURS D'ESPERANCE

CARACTÉRISTIQUES

- Nom de la Sicav : Porteurs d'Espérance
- Structure juridique : Société d'Investissement à Capital Variable (Sicav) de droit français
- Durée de placement recommandée : 3 ans
- Valeur liquidative quotidienne
- Actions FSI-A (code ISIN FR001400ZKE7) de capitalisation dont les sommes distribuables sont capitalisées
- Actions FSI-M (code ISIN FR001400ZKD9) de capitalisation dont les sommes distribuables sont capitalisées
- Indice de référence composite : 70% d'ICE BofAML 3-5 Year Euro Broad Market Index et de 30% Euro Stoxx NR
- Commission de souscription à la Sicav, commission de rachat : néant

- Frais de gestion des actions FSI-A et FSI-M : 1,2% TTC annuels maximum dont 50 % reversés par Mandarine sous forme de don ou parrainage à la Fondation Saint-Irénée.
- Frais indirects : non significatifs
- Frais courants des actions FSI-A et FSI-M : 1,22% TTC de l'actif net l'an*
- Frais d'entrée et de sortie : néant

* Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2024. Il peut varier d'une année sur l'autre.

OBJECTIF DE GESTION

Porteurs d'Espérance est une Société d'Investissement à Capital Variable (Sicav) dont l'objectif de gestion est la recherche d'une performance nette de frais de gestion sur l'horizon de placement recommandé supérieure à la performance de l'indicateur composite composé de 70% d'ICE BofAML 3-5 Year Euro Broad Market Index et de 30% Euro Stoxx NTR à partir d'une allocation diversifiée entre les marchés actions et taux en mettant en œuvre une stratégie ISR. La Sicav n'est pas gérée par rapport à cet indice de référence, mais des comparaisons avec cet indice composite restent cependant possibles à long terme.

L'indice ICE BofAML 3-5 Year Euro Broad Market Index est représentatif de la performance, coupons réinvestis, des obligations d'Etat de la zone Euro de maturité comprise entre 3 et 5 ans. L'indice Euro Stoxx est un sous ensemble des titres euro de l'indice STOXX Europe 600. Avec un nombre variable de composants, l'indice représente les sociétés de grande, moyenne et petite capitalisation de 11 pays de la zone euro. Il est calculé dividendes réinvestis.

Principaux risques

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 3 années. La catégorie de risque affichée et le classement du fonds ne sont pas garantis, ils peuvent évoluer dans le temps. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

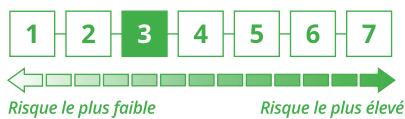
Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

- le risque de crédit
- le risque de perte en capital

Le profil de risque détaillé de cette Sicav est présenté dans son prospectus complet, consultable sur le site internet : www.mandarine-gestion.com.

PROFIL DE RISQUE :

INDICATEUR DE RISQUE



Informations à jour au **13/11/2025**



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie d'investissement du portefeuille de Porteurs d'Espérance repose en amont de l'analyse financière sur la sélection de valeurs éligibles pour la Sicav, dans une démarche de « best-in-class », et s'effectue à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés.

Pour élargir le périmètre investissable, une démarche d'« Intégration Positive » vise à sélectionner les entreprises de petite ou moyenne capitalisation, dont l'activité apporte une valeur ajoutée humaine, sociale ou environnementale. Ce panier supplémentaire d'entreprises éligibles est compris entre 50 et 100 valeurs, et fait l'objet d'analyses internes en collaboration avec Ethifinance. Concernant la démarche « intégration positive », Mandarine applique les mêmes contraintes que pour les autres valeurs sélectionnées, en termes de notation ESG et d'exclusion.

Ces principes sont complétés par une analyse interne réalisée par Mandarine qui en détaille la logique économique et qui en précise les enjeux éthiques et de développement durable.

L'analyse financière est basée sur une gestion active de convictions dont le processus donne la priorité à la micro-économie et aux fondamentaux économiques des sociétés.

ACTIFS NET (%)



Les OPCVM et/ou FIA

La Sicav peut investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle.

Les actions

Autour d'un point central de 30% de l'actif net, la sicav investit dans des produits d'actions en direct (y compris convertibles) ou via des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, **entre 10 % et 50 % de son actif net**. La Sicav privilégie en général les titres de sociétés de pays de l'OCDE, mais peut à titre de diversification être exposée sur toutes les zones géographiques et sur toutes les capitalisations boursières (avec 20% maximum de l'actif net en petites capitalisations).



Les produits de taux

La Sicav peut investir **entre 50% et 100% de son actif net** en produits de taux libellés en euro (obligations à taux fixes, variables, indexées, obligations convertibles mixtes ou obligataires et titres de créances négociables d'Etat ou d'émetteurs privés) sans privilégier de zone géographique a priori. Les produits de taux peuvent être investis en titres à caractère spéculatif non notés ou notés (« High Yield ») dans la limite de 50%. Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière.

La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit...) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

La Sicav peut investir exclusivement dans des titres cotés hors euro dans la limite de 20%. Les titres d'émetteurs issus des pays émergents sont limités à 25% de l'actif net.

La Sicav peut être exposée sur des titres subordonnés à hauteur de 50% de son actif net. La Sicav peut investir dans des obligations contingentes convertibles dans la limite de 20%. La sensibilité globale du portefeuille est comprise entre 0 et 8.

Les instruments dérivés

La Sicav peut intervenir sur des instruments financiers à terme (futures, options) négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille aux risques taux, actions, change ou crédit sans rechercher de surexposition.

LES CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE LA GESTION ETHIQUE DE LA SICAV

La Sicav pratique une démarche d'exclusion qui cible les entreprises dont une part non négligeable de l'activité (5 % du chiffre d'affaires) porte atteinte à la dignité humaine (notamment l'armement illégal, les jeux d'argent, la bioéthique, la pornographie).

La Sicav sélectionne des valeurs éligibles respectant les principes d'éthique sociale correspondant à l'enseignement social de l'Eglise catholique décrits en page 3. La gestion ISR porte à minima sur 80 % de l'actif net (hors liquidités).

LA RESPONSABILITÉ MORALE DES INVESTISSEMENTS

Le processus d'investissement est basé sur les critères éthiques de l'Investissement Socialement Responsable et privilégie des entreprises respectant la dignité humaine et agissant pour un développement économique et humain durable et qui satisfassent les critères suivants :

Le respect de la dignité humaine

À la lumière de l'Enseignement Social de l'Eglise, le respect de la dignité humaine et de la vie, le droit à un travail décent, le respect de la viabilité écologique de la terre et l'objectif partagé du Bien commun tels que décrits dans la charte d'investissement responsable de la Fondation Notre Dame.

Les critères classiques d'éthique sociale et sociétale

Sont identifiés les critères ISR (Investissement Socialement Responsable), ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise).

Les critères financiers

Le modèle économique sélectionné vise à permettre au gestionnaire de se positionner sur des thèmes porteurs selon son analyse et de suivre la stratégie mise en place pour chercher à atteindre les objectifs fixés.

LE FONCTIONNEMENT DU PARTAGE

Les actions FSI-A et FSI-M, pour un soutien indirect

Mandarine reverse sous forme de don ou de parrainage une part significative (50%) de sa rémunération de gérant (1,2% en TTC) à la Fondation Saint-Irénée. Cette contribution est transparente pour le souscripteur qui conserve ses revenus. Si ce mécanisme n'ouvre pas droit à des avantages fiscaux pour le porteur d'actions, la société de gestion peut profiter d'une réduction d'impôt selon les modalités prévues par le Code Général des Impôts.

Les actions FSI-M sont ouvertes à tous souscripteurs, les actions FSI-A sont exclusivement réservées aux souscripteurs passant par l'intermédiaire du Groupe Asselio.

POUR LES PARTICULIERS ET LES INSTITUTIONS

Ses caractéristiques de gestion font de Porteurs d'Espérance un placement de fond de portefeuille, pour les particuliers comme pour les fondations, institutions, congrégations et autres associations.



LES SIX PRINCIPES D'ÉTHIQUE CORRESPONDANT À L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

- Principe 1 : respect des droits de l'homme, de la vie et promotion de la paix.
Exemple : respect des conventions internationales en matière d'armement.
- Principe 2 : respect des droits fondamentaux du travail.
Exemple : abolition du travail des enfants.
- Principe 3 : développement du progrès social et de l'emploi.
Exemple : innovation et la recherche favorisant la création d'emploi.
- Principe 4 : préservation de l'environnement.
Exemple : respect des normes internationales de qualité environnementale et énergétique.
- Principe 5 : respect des règles de fonctionnement du marché.
Exemple : respect du bon fonctionnement du marché et des pratiques concurrentielles.
- Principe 6 : respect de règles de bonne gouvernance.
Exemple : indépendance du conseil d'administration, classement des niveaux de corruption des différents pays.

Ces principes sont détaillés dans le prospectus complet de la Sicav, consultable sur le site internet : www.mandarine-gestion.com



UN MECANISME DE PARTAGE POUR SOUTENIR LA FONDATION SAINT-IRÉNÉE

En souscrivant à Porteurs d'Espérance, au travers des dons ou parrainages effectués à la Fondation Saint-Irénée, vous pouvez contribuer au financement d'action de soutien au développement intégral de la personne humaine, au service de la cohésion sociale et familiale sur les territoires du Rhône et du Roannais ainsi qu'à l'international, notamment au Liban, en Irak et au Burkina Faso.

La Fondation Saint-Irénée



La Fondation Saint-Irénée, fondation catholique créée en 2010 à Lyon et reconnue d'utilité publique depuis 2014, œuvre pour le développement intégral de la personne humaine, au service de la cohésion sociale et familiale. Elle soutient des projets dans les domaines de la **solidarité**, de l'**éducation**, de la **culture** et du **patrimoine**, en collaboration étroite avec les acteurs locaux.

La Fondation a la capacité d'abriter d'autres fondations partageant son objet statutaire. En 2025, elle en compte **dix**, parmi lesquelles des fondations **faisant appel public à la générosité**, des **fondations privées** créées par des personnes ou des familles, et des **fondations d'entreprise ou patrimoniales**. Elle accompagne chacune d'elles à travers un rôle de **conseil, opérationnel et réglementaire**, en veillant à la conformité des actions avec le statut de fondation reconnue d'utilité publique (FRUP). Grâce à cet accompagnement, les fondations abritées bénéficient d'un cadre sécurisé et d'un ancrage territorial fort pour développer des projets à fort impact social.

Depuis sa création, la Fondation Saint-Irénée a accordé **plus de 35 millions d'euros** pour soutenir des projets d'intérêt général. Elle a ainsi **accompagné plus de 630 associations**, à raison d'environ **90 projets soutenus chaque année**. Ancrée dans les territoires du **Rhône et du Roannais**, la Fondation agit également à l'international, notamment en Irak, au Liban et au Burkina Faso, par des jumelages avec les diocèses partenaires. La Fondation Saint-Irénée est habilitée à recevoir legs, donations et assurances-vie en exonération totale de droits de succession.

Fidèle à sa vocation, la Fondation Saint-Irénée se veut plus que jamais bâtisseur d'unité.

3 piliers d'engagement



SOLIDARITÉ

Lutter contre l'exclusion et accompagner les vulnérabilités, en lien avec la doctrine sociale de l'Eglise.

le Bien



ÉDUCATION

Soutenir l'éducation et la formation des jeunes pour accompagner leur épanouissement personnel et professionnel, pour une société éclairée.

le Vrai



CULTURE

Promouvoir la culture et le patrimoine pour contribuer à préserver l'existant et à l'émergence de nouveaux artistes et nouvelles formes d'art, pour tous.

le Beau

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS

• Solidarité :

En 2025, la Fondation a financé l'association "Ce qui compte vraiment" qui lutte contre l'isolement des personnes âgées en créant du lien intergénérationnel. Grâce au programme "Chaque histoire compte", plus de 50 binômes lycéens-résidents ont été formés depuis janvier dans le Rhône, dans 5 établissements scolaires jumelés avec des EHPAD. Pendant 6 mois, chaque jeune recueille le récit de vie d'un aîné, donnant naissance à des histoires uniques et à des amitiés durables.

• Education :

La Fondation soutient de nombreux patronages, parmi lesquels le Patronage Saint Jacques en 2025 qui accompagne les enfants et les jeunes du quartier en leur proposant un cadre éducatif, culturel et sportif. Par ses activités variées, le patronage favorise leur développement personnel, leur engagement citoyen, et crée un lien social fort au sein de la communauté. Ce soutien financier est crucial pour garantir la qualité et la continuité des activités proposées, ainsi que la présence d'une équipe professionnelle engagée auprès des jeunes.

• Culture et Patrimoine :

La Fondation soutient la culture en favorisant l'émergence artistique et en répondant aux besoins croissants des communautés en matière de préservation du patrimoine. La Fondation a soutenu les deux éditions du spectacle Lyon, Née de la Lumière, "Le Temps des Bâtisseurs" (2021) et "Le Médaillon de Saint-Jean" (2024). Ce projet grandiose, mêlant son et lumière sur les murs de la cathédrale Saint Jean Baptiste, a mobilisé 150 bénévoles et réuni plus de 55 000 spectateurs, faisant découvrir l'histoire de Lyon, des martyrs à la Libération.

• International :

La Fondation soutient des projets dans les diocèses de Koupéla (Burkina Faso), d'Antélias (Liban) et de Mossoul (Irak). À Koupéla, situé dans la région Centre-Est du Burkina Faso, elle a en 2025 accompagné notamment la création d'un forage dans le village de Yargo pour garantir un accès durable à l'eau potable, fidèle à sa mission de promouvoir des actions locales à fort impact humain.



COMMENT SOUSCRIRE

Souscription auprès d'une entité du groupe

En prenant contact avec Mandarine (si vous représentez un institutionnel) ou Meeschaert Gestion Privée (si vous êtes un investisseur privé) pour procéder aux formalités administratives, vous bénéficierez notamment d'une exonération de droits de garde et d'un suivi fiscal annuel relatif à la distribution des revenus au profit de la Fondation Saint-Irénee.

Souscription auprès de votre intermédiaire financier

Le prospectus de la Sicav Porteurs d'Espérance accessible sur le site www.mandarine-gestion.com permettra à votre établissement bancaire de le référencer pour vous le proposer à la souscription.



Mandarine Gestion
30 avenue Kléber
75016 Paris
France
—
www.mandarine-gestion.com



Fondation Saint-Iréenne
6 avenue Adolphe Max
69005 Lyon
contact@fondationsaintirenee.org
—
www.fondationsaintirenee.org/

AVERTISSEMENT

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Mandarine et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur. Il est recommandé, avant tout investissement, de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de la Sicav (disponible gratuitement auprès de Mandarine et/ou sur le site internet mandarine-gestion.com) et en particulier de la rubrique « profil de risque ». Mandarine décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales.

Toute reproduction ou diffusion, même partielle, de ce document est interdite. Les informations concernant la Sicav Porteurs d'Espérance sont issues du prospectus daté du 13/11/2025.

Photographies ©Fondation Saint-Iréenne ©Porteurs d'espérance

Mandarine Gestion - S.A.S. au capital de 8.992.760 euros - Siège social 30 avenue Kléber - 75016 Paris - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 28 février 2008 sous le numéro GP 08000008 - R.C.S. de Paris 501 221 204 - N° TVA FR82501221204

Ce document est établi par Mandarine Gestion. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque commercialisateur, distributeur ou conseil. Il a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription d'un produit ou d'un service. Mandarine attire l'attention des investisseurs sur le fait que tout investissement comporte des risques, notamment des risques de perte en capital. Mandarine rappelle que préalablement à tout investissement, il est nécessaire de se rapprocher de son conseil pour évaluer et s'assurer de l'adéquation du produit ou du service en fonction de sa situation, de son profil et de ses objectifs. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Mandarine à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le fonds présenté est exposé à différents risques et notamment à un risque de perte en capital. Les informations légales concernant les OPC, notamment les prospectus complets sont disponibles sur demande auprès de la société ou sur le site Internet www.mandarine-gestion.com. Les informations contenues dans ce support sont issues de sources considérées comme fiables, à sa date d'édition. Source Mandarine Gestion.